



MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

APPEL D'OFFRES PUBLIC : 2026-01

Réfection d'une partie de la chaussée et du drainage du Parc linéaire le P'tit Train du Nord (Phase I et II)

La MRC de La Rivière-du-Nord demande des soumissions pour l'amélioration du drainage et du pavage sur le parc linéaire le « P'tit-train-du-Nord ». Le projet implique des travaux de drainage, de remplacement de ponceau, de rechargement granulaire, le pavage et d'autres travaux connexes, et ce, et ce, en deux phases, dont la dernière est conditionnelle à l'obtention d'une aide financière du Gouvernement fédéral et à l'autorisation ministérielle (MELCCFP).

La phase 1 comprend des travaux réalisés entre la rue Mozart et la rue de la Station à Prévost ($\pm 2,2$ km). La phase 2, conditionnelle, vise le tronçon compris entre la rue de la Station et la limite de Piedmont (± 940 m).

Cette description est un bref résumé des travaux projetés, le soumissionnaire a toute la responsabilité de se documenter sur les travaux avant de soumissionner. À cet effet, le devis est disponible par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres (SÉAO) approuvé par le gouvernement pour l'application de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (RLRQ, c. C-65.1) dont le site Internet est le suivant: <https://seao.gouv.qc.ca/avis-du-jour>

Pour être considérée, toute soumission doit être accompagnée notamment :

1. d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé équivalant à 10 % du montant de la soumission en faveur de la MRC de la Rivière-du-Nord et valide pour une période de cent vingt (120) jours suivant l'ouverture des soumissions;
2. d'une lettre d'intention de la part d'une compagnie autorisée à se porter caution et s'engageant à fournir un cautionnement d'exécution équivalant à 50 % du montant du contrat, ainsi qu'une garantie de paiement des gages, matériaux et main-d'oeuvre équivalant à 50 % du montant du contrat.

Les soumissions, sous enveloppes scellées portant la mention « **Réfection d'une partie de la chaussée et du drainage du Parc linéaire le P'tit Train du Nord (Phase I et II) – 2026-01 - 2101655** », seront reçues jusqu'à **dix heure (10:00), le 18 mars 2026**. Elles devront être adressées à Patrick Gauthier, directeur du Service de l'aménagement et de l'environnement de la MRC de La Rivière-du-Nord, au 349, rue Labelle, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5L2. Les soumissions seront ouvertes et lues publiquement le même jour et à la même heure.

La MRC de La Rivière-du-Nord ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et cela sans encourir aucune obligation envers le ou les soumissionnaires.

Donné à St-Jérôme, le **25 février 2026**.

*Guillaume Laurin-Taillefer,
Directeur général et greffier-trésorier
MRC de La Rivière-du-Nord*